

## LES AMBIGUÏTES GRAMMATICALES DE L'ÉCRITURE CRUCIVERBISTE

طالب الدكتوراه: رؤوف منصر  
قسم الفرنسية  
كلية الآداب واللغات الأجنبية  
المركز الجامعي بريكّة (الجزائر)

### Résumé:

Les définitions des mots croisés procurent du plaisir aux cruciverbistes car pour une seule définition, nous avons plusieurs interprétations et cette pluralité interprétative est causée par l'emploi itératif des jeux de mots.

La capacité de jouer des mots d'une langue c'est la prédisposition à toute infraction volontaire et ludique des règles de la langue, les jeux de mots donc restent la manifestation modèle des définitions des mots croisés

Cette étude se fondera, alors, sur une vision positive de ce procédé qui est le jeu de mot en tant qu'instrument d'encodage des définitions cruciverbistes.

### ملخص:

إن تعريفات الكلمات المتقاطعة تعطي المتعة لهواتها لأن لتعريف واحد لدينا عدة تفسيرات وهذه التعددية التفسيرية سببها الاستخدام التكراري للعب بكلمات اللغة.

إن القدرة على اللعب بكلمات اللغة و الميل إلى أي خرق متعمد لقواعد اللغة، يجعل التورية تبقى نموذج مثالي في تعريفات الكلمات المتقاطعة.

هذه الدراسة ستبنى إذا على رؤية إيجابية لهذه العملية والتي هي التورية المستعملة كأداة لترميز تعريفات لعبة الكلمات المتقاطعة.

## Introduction

Les mots croisés sont un jeu connu par tout le monde présent dans presque tous les journaux et autour duquel, il y a deux joueurs qui, généralement, ne se connaissent pas et qui ne se voient pas, l'un pose un problème, l'autre essaye de le résoudre. Ils sont donc un jeu privilégié par lequel nous pouvons développer le trait d'esprit basé sur l'allusion et l'ambiguïté avec une pointe d'équivoque humoristique.

En effet, les auteurs de grilles (les verbicrucistes), pour élaborer une définition, font appel à des procédés pour proposer des définitions spirituelles ou humoristiques et peuvent faire usage de plusieurs moyens astucieux pour chiffrer leurs définitions afin d'éloigner leurs amateurs (les cruciverbistes) de la bonne solution.

Suite à ce qui vient d'être avancé, nous pensons que la problématique de cette recherche se fixe autour des procédés grammaticaux dont se servent les verbicrucistes pour chiffrer leurs définitions. C'est à cette problématique que nous tenterons d'apporter des éléments de réponse au cours de cet article. Nous avançons l'hypothèse que, ces cruciverbistes s'appuient largement sur leur connaissance de la langue française dont ils déploient, notamment la connaissance grammaticale, et avec une gymnastique de l'esprit, ils font donc le tour des différents sens possibles d'un mot.

Dans cet article, nous tenterons de démontrer les procédés grammaticaux dont se servent les concepteurs de mots croisés dans la production du sens pour entraîner les amateurs sur des fausses pistes. Nous avons choisi quelques ambiguïtés grammaticales, notamment le problème des modes et des temps verbaux, le procédé de l'anaphore, l'emploi de l'ellipse, le problème de la nature des mots... Nous avons, de même, démontrer ce que représente la distance syntaxique selon Greimas.

### Les ambiguïtés grammaticales de l'écriture cruciverbiste.

Pour ce qui est de la définition cruciverbiste, il s'agit donc d'informations détournées et de renseignements souvent d'un sens implicite sur le mot à trouver. Elle est donc, dans la plupart des temps, hormis la définition synonymique, une phrase ou un syntagme formulé en langue normalement équivalents au défini. Cependant, dans la majorité des cas, la définition des mots croisés est une proposition renvoyant au défini par des allusions, des jeux de mots et d'autres rapprochements plus ou moins d'une subtilité suspecte. Mais, en se

fondant sur nos lectures des définitions de l'auteur que nous sommes en train d'analyser (celle du journal « Le Quotidien d'Oran »), nous remarquons qu'il existe des ambiguïtés grammaticales que nous avons évoquées dans l'introduction.

### 1- Le problème des modes et des temps verbaux

Relativement aux modes et aux temps verbaux, les verbicrucistes ont en usé souvent pour pousser les cruciverbistes à commettre des erreurs, surtout quand il s'agit des verbes irréguliers et cela par deux formes homonymes appartenant à deux temps différents ou à deux modes divers. En voici un exemple : « Vit » qui avait comme réponse : « EPIA » le verbe « épier » au passé simple. D'emblée, en se mettant devant une pareille définition, nous remarquons qu'elle est ambivalente parce que nous ne savons pas s'il est question du verbe « voir » au passé simple ou du verbe « vivre » au présent de l'indicatif, les deux à la troisième personne du singulier.

### 2- Le procédé de l'anaphore

Linguistiquement, l'anaphore consiste à reprendre une partie ou un segment d'une phrase par un autre élément grammatical, pour éviter la répétition. Mounin G. l'a définie ainsi : « *Depuis Bloomfield, on appelle anaphore la relation d'une forme à une autre à laquelle on renvoie dans le discours ; l'exemple le plus courant est celui des pronoms dits personnels [...]. L'anaphore n'est qu'un aspect de la pronominalisation ou substitution.* »<sup>[1]</sup> Mais, en ce qui concerne le cruciverbisme, elle est une autre technique qui consiste à inclure le défini recherché dans la définition elle-même en utilisant à sa place un substitut grammatical pour le masquer. Les cas les plus fréquents de cette subtilité sont les anaphores pronominales dans lesquelles un pronom est employé pour remplacer le mot à démasquer. Leur résolution peut être simple si la définition où il est introduit est abordable, mais quand la définition est inintelligible elle se complique. A titre d'exemple, nous proposons les deux exemples suivants :

1- « Peuvent le rester d'admiration » = « MUETS », à l'intérieur de cette définition, le pronom personnel « le » a remplacé le défini, et le verbe « peuvent » qui est au début le démontre davantage et cela en posant la question : Comment peut-on rester en admirant une chose ? Certainement (muet) sera la réponse. Donc, nous pouvons réécrire la phrase ainsi : « Rester muets d'admiration »

2- « Le jaune n'y prend pas part » = « GREVE », ici le terme « jaune », qui est polysémique, compte plusieurs acceptions, entre autres, une couleur placée dans le spectre solaire entre le vert et l'orangé, une personne qui a la peau d'une couleur jaune (xanthoderme) ou un briseur de grève. La dernière acception est celle qui est prétendue par le verbicruciste. Par conséquent, le pronom « y » a substitué le défini « grève », alors, nous pouvons réécrire la phrase comme suit : « Le jaune ne prend pas part à une grève ».

En plus des anaphores pronominales, il existe de nombreuses combinaisons de références qui sont envisageables, plus particulièrement l'utilisation des adjectifs possessifs et démonstratifs. Nous en avons extrait quelques exemples des grilles que nous sommes en train d'analyser : « Sa nuit est bien noire » la réponse était : « ENCRE » relative à la locution verbale « faire une nuit d'encre » qui signifie qu'il fait une nuit complètement noire. Une autre définition : « A son tour, il reçoit parfois un papillon » dont sa réponse était : « COL » qui est, de son côté, la réponse à la question : « autour de quoi, reçoit-on, parfois, un papillon ? » ; et dans la définition, notre verbicruciste a utilisé le terme (parfois) parce que le COL qui est le défini, reçoit aussi à son tour « une cravate ».

Concernant l'utilisation des adjectifs démonstratifs, voici une définition qui la démontre : « Un de ces quatre » dont le défini était « NORD ». A la première lecture, nous avons l'impression que l'auteur visait la locution adverbiale (un de ces quatre matins) qui veut dire : un de ces jours. Cependant, en trouvant le mot recherché, nous constatons qu'il voulait dire « Un de ces quatre points cardinaux », là, il a employé un adjectif démonstratif qui a une fonction anaphorique, l'ambivalence et l'ellipse que nous allons voir dans le prochain titre. C'est pour cette raison que nous avons dit que le défini recherché est inclus dans la définition, mais substitué par un mot grammatical.

### 3- l'emploi de l'ellipse (information insuffisante)

Un autre moyen de faire référence au défini, introduit implicitement dans la définition, c'est de pratiquer l'ellipse qui est, en général, une « *Opération qui consiste à supprimer d'une phrase un ou plusieurs éléments dont la présence est normalement requise.* »<sup>[2]</sup> Dans les mots croisés, il s'agit d'omettre dans une définition le défini ou un élément se rapportant à ce même défini qui aurait dû y figurer. Elle est utilisée pour laisser aux cruciverbistes la tâche de le deviner.

Pareillement, l'auteur supprime, au début de la majorité des définitions, les déterminants ; cet acte peut entraîner les joueurs dans de fausses pistes, car sans déterminant, on ne sait s'il s'agit d'un nom ou d'un verbe, d'un nom singulier ou d'un nom pluriel... Donc, l'ellipse est considérée parmi les procédés les plus ardues de ce jeu.

Ainsi dans le dernier exemple proposé pour le procédé de l'anaphore, il était difficile de déduire le reste de la définition (points cardinaux) qui est vraiment l'élément qui facilite le dévoilement du mot à trouver. Néanmoins, le défini, s'il n'est pas explicité dans la définition, il est présent dans l'esprit du lecteur mots-croisiste par des probabilités élaborées par lui-même. Quant à la suppression des déterminants, nous donnons l'exemple suivant : « Sous » qui avait comme réponse le mot : « ARGENT ». Sans déterminant, cette définition laisse planer le doute sur sa catégorie grammaticale car nous ne savons pas s'il s'agit de la préposition (sous) ou du pluriel du nom (sou). Ce procédé est très récurrent dans les mots croisés.

#### 4- Le problème de la nature des mots

Parfois, il existe une autre astuce qui consiste à leurrer les amateurs de ce jeu par le manque de respect de certaines vigueurs grammaticales et à opter pour la disconvenance concernant la nature des mots. L'auteur essaye d'induire le lecteur en erreur en lui proposant, par exemple, un mot au pluriel dont le défini peut être au singulier (problème de nombre) ou confondre un substantif et un verbe, un substantif et un adjectif... Concernant le problème de nombre, nous proposons à titre d'exemples celui que nous avons déjà vu : « Sous » qui est un mot au pluriel dont le défini était au singulier : « ARGENT » ; il existe aussi des mots de registres différents dont l'un est pluriel, tandis que l'autre est singulier et *vice versa*, comme la définition suivante : « Les chocottes » qui est un mot pluriel appartenant au registre familier et qui avait comme défini le nom singulier : « PEUR ».

Il y a aussi le problème de la confusion entre un verbe et un substantif, et cela par l'emploi du procédé de l'ellipse en supprimant soit le déterminant soit le pronom personnel. Nous donnons, à titre d'exemple, la définition suivante : « Repère » dont la solution était : « LOCALISE ». Dès la première lecture de cette définition, il est difficile de prévoir s'il s'agit du substantif (repère) ou du verbe (repérer) au présent avec la troisième personne du singulier. Par

conséquent, on ne le saura qu'après avoir trouvé quelques mots qui le croisent. De même, il y a une confusion entre un substantif et un adjectif car on se trouve parfois embarrassé devant une définition dont on ignore s'il est question d'un nom ou d'un adjectif comme : « Imparfait », en se trouvant devant une telle définition, on va rester indécis car on ne sait pas s'il s'agit du substantif qui exprime une action passée ou de l'adjectif qualificatif qui indique une chose défectueuse qui était vraiment la solution : « DEFECTUEUX ». Cette incertitude, laisse le cruciverbiste dans une indécision mêlée d'hésitation entre telle ou telle catégorie de mots et c'est ce qui va le coïncider lors de la résolution d'une grille ; il faut donc se méfier de ce genre d'astuces.

### 5- La distance syntaxique selon Greimas

Le linguiste et le sémioticien Greimas a consacré une partie de son ouvrage : « Du sens. Essais sémiotique » sur les mots croisés dans un chapitre intitulé : « L'écriture cruciverbiste », où il a parlé de la notion de distance entre la définition et le défini qui, d'après lui, elle procure un manque d'intelligibilité, puisque quand on dit qu'il y a une distance entre deux éléments linguistique c'est dire qu'il n'y a aucune équivalence. Cependant, dans les mots croisés, la distance montre que la définition et le défini sont en quelque sorte équivalents du fait qu'il y a une possibilité de trouver le défini à partir d'une définition ; mais cette équivalence est, d'une certaine manière, latente puisqu'il faut se triturer les méninges pour arriver à décrypter une définition fallacieuse et cela par des rapports logiques ou sémantiques entre elle et son défini et d'autant plus en se basant sur la culture personnelle. A ce propos, Greimas A. J. a écrit : « [...] l'équivalence entre (Dn) et (Df) <sup>[3]</sup> est une règle de jeu implicite : [...] car l'auteur cherche à compliquer le jeu en voilant l'équivalence. Il s'agit donc de créer la distance en rendant implicite l'équivalence et de la supprimer en explicitant les itinéraires de la complication » <sup>[4]</sup>

L'auteur formule la définition avec plus ou moins d'ingéniosité, d'une manière à brouiller les pistes et à créer une distance que l'intelligence et la sagacité du lecteur doivent supprimer. L'ampleur de la distance est liée au niveau culturel des mots-croisés à qui le problème est destiné. Dans ses analyses des définitions des mots croisés, Greimas en distingue deux types :

1- La définition phrastique, qui contient la structure de la phrase complète. Par conséquent, elle ne pose pas de problème car le défini y figure sous forme d'anaphore (pronoms personnels, adjectifs possessifs ou démonstratifs...) et celle-ci qui donne au cruciverbiste une première information grammaticale élémentaire. C'est pourquoi, « *lorsque Df se présente comme un énoncé syntaxiquement complet, cet énoncé apparaît du même coup comme vidé d'une partie de son contenu, et ne garde que les valeurs grammaticales comme : on, il, nous, etc., de telle sorte qu'il devient sémantiquement équivalent des expansions subphrastiques [...].* » <sup>[5]</sup>

2- La définition subphrastique, qui ne se compose que d'un segment de la phrase, peut être :

a- isomorphe : la définition est de la même nature syntaxique que le défini.

b- hétéromorphe : il y a une différence de nature syntaxique entre la définition et le défini.

Quant à la définition subphrastique isomorphe, elle ne laisse aucune incertitude sur la partie du discours à laquelle appartient le défini. Pourtant, il ne faut pas oublier que la définition subphrastique, que ce soit isomorphe ou hétéromorphe, ne peut être qualifiée de telles qu'après que le défini soit trouvé. Cela peut s'appliquer en particulier sur les définitions dont le noyau est une forme personnelle du verbe, les exemples suivants le montrent davantage :

- définition isomorphe : « Font un rapport » = « LIENT ».
- définition hétéromorphe : « Font de bons placements » = « RANGEMENTS »

Dans le premier exemple, il n'y a pas de problème parce la définition et le défini sont de la même nature syntaxique (verbe-verbe) ; tandis que dans le deuxième exemple, l'information grammaticale sur le défini à déceler présente un défaut, il est indiscutable que cela est voulu. Pour obvier à ce défaut, le verbicruciste aurait pu se contenter de compléter sa définition en mettant un pronom personnel (ils) devant le verbe ou de lui faire précéder de (qui).

C'est pourtant, à l'intérieur de la définition, isomorphe soit elle ou hétéromorphe, que se crée la distance sémantique et/ou grammaticale qui doit crypter le défini ; puisque dans le cas de la définition isomorphe, il s'agit d'une substitution paradigmaticque ; et dans le cas de la définition hétéromorphe, il est question d'une

permutation syntagmatique. Dans l'ensemble, les définitions sous forme d'un énoncé sont plus ou moins ambiguës, car de telles définitions débouchent sur plusieurs suggestions ; d'autres disent qu'elles sont des définitions ouvertes qui proposent à l'insight<sup>[6]</sup> plusieurs réponses.

### 6- Les astuces les plus employées par les verbicrucistes

Le procédé linguistique auquel les auteurs ont recouru le plus traditionnellement pour ambiguïser la définition est la polysémie. Le dévoilement de la solution exige de la part du cruciverbiste un choix entre maintes acceptions d'un ou plus d'un mot polysémique dans la définition. Confronté à une définition, le mots-croisiste peut suggérer plusieurs réponses, en particulier dont le nombre de lettres est convenable. Nous illustrons ce point de vue par cet exemple : « Lacs » = « LACETS » (PIEGES, COLLET, FILETS...) ce genre de définitions sont dites ouvertes ou ambiguës parce qu'elles peuvent être interprétées de plusieurs manières différentes. Sur le sujet de l'ambiguïté, citons parmi les explications les plus probantes, celle de Fuchs C. : « *Ainsi donc, Dire d'une séquence X qu'elle est ambiguë, c'est dire qu'elle a le même sens que Y1 (Premier jugement d'identité), et qu'elle a le même sens que Y2 (second jugement d'identité), mais que Y1 et Y2 n'ont pas le même sens (jugement de différence)* ». <sup>[7]</sup>

Ce qui est remarquable dans l'exemple précédent, c'est que la polysémie n'est pas la seule cause du doute. Habituellement, le verbicruciste a mis en œuvre, simultanément, d'autres données qui prennent part à amplifier la distance sémantique entre la définition et le défini. Une de ces données est l'abolition de tout contexte lexical ; dès lors, le défini de « Lacs » aurait pu être (PIEGES, FILETS, ETANGS...). Toutefois, la donnée de l'enchevêtrement la plus courante est la création d'un contexte insidieux, d'une isotopie fallacieuse. Le concepteur de grilles tente toujours d'induire les amateurs de ce jeu en erreur en leur proposant des définitions qui renferment des éléments dont l'ensemble de leurs procédés évoquent à tort des situations bien déterminées ; c'est aux lecteurs décodeurs de résilier cette évocation et de discerner la réponse exacte ; par exemple, il doit découvrir qu' « Entre chien et loup » n'est pas forcément à la tombée de la nuit, mais pourrait être aussi une famille de carnivores comme le chien et le loup (CANIDES) et cela est considéré aussi comme un autre cas d'ambiguïté qui consiste à fournir un contexte sous

forme d'une expression figée ou lexicalisée. Mais il s'agit en réalité d'une combinaison libre de mots dont chacun doit être pris dans son sens particulier pour pouvoir déceler la solution, c'est le procédé de défigement lexical.

### Conclusion

En commençant cet article, nous nous sommes fixé comme objectif de cerner le problème des phénomènes de sens produits par les concepteurs de mots croisés pour essayer de dégager les variations du sens d'une définition à l'autre, en étudiant cela à partir de leur dimension grammaticale. Le travail sur un tel corpus, aussi compliqué que celui des mots croisés, débouchera sur deux objectifs complémentaires :

- Permettre de mieux comprendre les astuces employées par les verbicrucistes.
- Proposer des pistes de recherche en Sciences du Langage à partir d'un jeu mental et social qui intéresse le rapport au langage qu'entretiennent les acteurs de cette pratique langagière.

Nous espérons donc que nous avons traité à fond une bonne partie des procédés grammaticaux qu'emploient les verbicrucistes dans la production du sens qui est propre à eux et qui est sous forme de définitions astucieuses. Ils produisent ces définitions tout en espérant être compris par les cruciverbistes qui, de leur côté, essaient d'interpréter leur sens voulu sous forme de mots que les linguistes appellent des définis, des dénominations... Afin d'interpréter correctement ces définitions, chacun a ses stratégies et ses techniques de cerner sa grille, la question qui pourrait suggérer un sujet de recherche très intéressant.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :**

- [1] MOUNIN G. : *Dictionnaire de la linguistique*, Ed. Presses universitaires de France, Paris, 1993, p 27.
- [2] MAINGUENEAU D et al. : *Dictionnaire D'analyse du discours*, Ed. Seuil, Paris, 2002, p. 209.
- [3] Selon la convention d'écriture de cet ouvrage, Dn veut dire « dénomination » et Df signifie « définition ».
- [4] GREIMAS A J. : *Du sens. Essais sémiotiques*, Ed. Seuil, Paris, 1970, p. 288.
- [5] Ibid, p. 291.
- [6] Insight, en psychologie, signifie la découverte soudaine de la solution d'un problème.
- [7] FUCHS C. : *La paraphrase*, Ed. PUF, Paris, 1982, p. 135.
- FUCHS C. : *La paraphrase*, Ed. PUF, Paris, 1982.
  - GREIMAS A J. : *Du sens. Essais sémiotiques*, Ed. Seuil, Paris, 1970.
  - MAINGUENEAU D et al. : *Dictionnaire D'analyse du discours*, Ed. Seuil, Paris, 2002.
  - MOUNIN G. : *Dictionnaire de la linguistique*, Ed. Presses universitaires de France, Paris, 1993.